

**Division du Personnel  
Bureau A2**

Arras, le 26 février 2025

Affaire suivie par :  
Laetitia LEFEVRE  
Tél : 03 21 23 82 27  
Mél : ce.i62dp-a2@ac-lille.fr

20 boulevard de la liberté  
62021 Arras Cedex

L'inspecteur d'académie, directeur académique des  
services de l'éducation nationale du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet : Mouvement complémentaire du mouvement interdépartemental des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.  
Demande de mutation par ineat-exeat - Rentrée scolaire 2025.**

**Référence :** Bulletin Officiel spécial n°5 du 31 octobre 2024.

Conformément aux instructions ministérielles parues au Bulletin Officiel spécial n°5 du 31 octobre 2024, un mouvement complémentaire par exeat et ineat directs non compensés est organisé. Cette procédure n'est pas ouverte aux stagiaires (même s'ils seront titularisés au 01 septembre 2025), ni aux agents en situation d'inaptitude, ni aux agents ayant obtenu 1 vœu à la phase informatisée. Les résultats seront communiqués au plus tard le 11 juillet 2025.

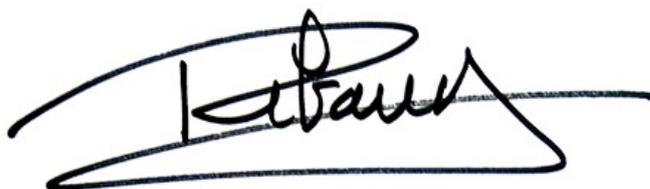
**I – Demande d'exeat**

Les demandes doivent être transmises **du lundi 17 mars au vendredi 4 avril 2025** à l'aide du formulaire type unique EXEAT/INEAT, par mail à [ce.i62dp-a2@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a2@ac-lille.fr).  
Veillez à joindre les justificatifs afférents dans le cadre de votre demande ([https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso873\\_annexe\\_0.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/perso873_annexe_0.pdf)).  
Il n'est plus nécessaire d'adresser un courrier de demande d'exeat à l'attention de Monsieur le DASEN.

**I – Demande d'ineat**

Les demandes sont transmises uniquement par le département d'origine au(x) département(s) sollicité(s) à l'aide du formulaire type unique EXEAT/INEAT.  
Il ne vous est donc pas nécessaire de contacter les départements sollicités.

Pour la rectrice et par délégation  
l'inspecteur d'académie – directeur académique  
des services de l'éducation nationale



Jean-Roger RIBAUD